

**La France  
insoumise**

**jlm2017.fr**

Jean-Luc  
**MÉLENCHON**

 @JLMelenchon

 JLMelenchon

Dossier suivi par :

[courrier@jlm2017.fr](mailto:courrier@jlm2017.fr)

CFTC-FAE  
[cftcfae@free.fr](mailto:cftcfae@free.fr)

Madame, Monsieur,

Vous avez interrogé Jean-Luc Mélenchon sur ses engagements concernant la fonction publique et les agents publics d'État. Vous trouverez ci-dessous les réponses de la France insoumise, issues du programme *L'Avenir en commun*.

Nous considérons que la logique d'austérité et de RGPP qui est à l'œuvre dans la fonction publique depuis 10 ans est délétère : elle conduit à la fermeture de services publics et à la dégradation du service rendu et des conditions de travail des fonctionnaires. Il est donc nécessaire de restaurer l'Etat et le personnel dont il a besoin pour fonctionner correctement. Nous nous opposons donc à toute nouvelle suppression d'emplois dans la fonction publique d'État.

Nous comptons recruter au moins 60 000 enseignants supplémentaires sur le quinquennat et mettre en place un dispositif de pré-recrutement pour favoriser l'accès au métier d'enseignant pour les jeunes issus de milieux populaires. Nous recruterons 2000 agents pénitentiaires pour les escortes des détenus et des agents administratifs dans la police pour libérer policiers et gendarmes aptes à aller sur le terrain qui travaillent sur des postes « administratifs ».

Par ailleurs, nous sommes conscients que les fonctionnaires ont souffert du gel du point d'indice depuis 2010. Nous revaloriserons donc le point d'indice de 6,7 % pour rattraper ces années de gel.

Nos propositions concernant le temps de travail de l'ensemble des salariés, privés et publics sont les suivantes :

- Généraliser une 6<sup>e</sup> semaine de congés payés pour tous les salariés
- Appliquer réellement et immédiatement les 35h (Majorer les heures supplémentaires - 25% pour les 4 premières et 50% et plus au-delà - ; Revenir sur la flexibilisation, l'annualisation, l'intensification et les horaires fractionnés ; Revenir sur le forfait-jour et le limiter aux seuls cadres dirigeants ; Revenir sur les élargissements du travail du dimanche)
- Convoquer une conférence nationale sur le partage du temps de travail et l'impact du progrès technologique, favoriser le passage à la semaine de quatre jours pour aller vers les 32h et appliquer les 32h pour les salariés en travail de nuit et les métiers pénibles

- Harmoniser les temps sociaux (par jour/semaine/année/vie) : installer des bureaux du temps ayant pour mission l'évaluation de la synchronie des temps sociaux constatés, l'aide à la formulation des demandes pour l'organisation de la réduction des temps de transport emploi-domicile et de bourse d'échange d'emplois

Nous reviendrons à la retraite à 60 ans à taux plein avec quarante années de cotisation, pour tous les salariés, du secteur privé comme du secteur public.

Vous nous interrogez sur le statut de la fonction publique. Nous pensons que certaines missions, parce qu'elles nécessitent le temps long, et l'indépendance vis-à-vis d'intérêts privés, ne peuvent être correctement exécutées que par des fonctionnaires. Par ailleurs, l'importance stratégique de certaines d'entre elles nécessite un statut qui à la fois garantit la stabilité de l'emploi, protège des alternances politiques mais oblige également à une loyauté envers la collectivité publique.

Le statut actuel permet ces garanties et mentionne ces devoirs, il doit donc être maintenu et conforté. Néanmoins, certains hauts-fonctionnaires peuvent donner le sentiment de ne pas respecter l'Etat autant qu'ils le devraient. Il semble donc nécessaire de durcir les règles contre les conflits d'intérêts, d'allonger les périodes d'interdiction d'exercer une fonction privée après avoir exercé une activité publique dans le même secteur et de supprimer la pratique du pantouflage : tout haut fonctionnaire souhaitant travailler dans le privé devra démissionner de la fonction publique et rembourser le prix de sa formation s'il n'a pas servi au moins dix ans.

Nous maintiendrons les différentes voies d'accès à la fonction publique, en valorisant le concours et permettront les mobilités inter-fonction publique sans conditions autres que la qualification pour les métiers. Nous supprimerons néanmoins le concours externe de l'ENA pour toute personne n'ayant jamais travaillé, afin que les hauts fonctionnaires de l'Etat aient une connaissance vécue de la réalité du travail.

Afin de diversifier l'accès à la fonction publique, nous remplacerons également les « emplois d'avenir » par un « contrat jeune » d'une durée de cinq ans, dans le secteur non marchand et public, ouvrant droit à une formation qualifiante en alternance ou à une préparation aux concours de la fonction publique.

Enfin, nous réduirons au strict nécessaire le nombre de contrats et d'emplois temporaires et nous titulariserons à notre arrivée au pouvoir tous les précaires des trois fonctions publiques.

**La France  
insoumise**

**jlm2017.fr**

Jean-Luc  
**MÉLENCHON**

 @JLMelenchon

 JLMelenchon

Dossier suivi par :

Vous souhaitant bonne réception de ce courrier, je vous invite également à retrouver l'ensemble du programme de la France insoumise, *L'avenir en commun*, en librairie ou à l'adresse suivante : <https://avenirencommun.fr/>.

Charlotte Girard

Co-responsable du programme de la France Insoumise